Repères

Le magazine de la ville de Saran / septembre 2013 n° 191

www.ville-saran.fr

Portrait :
Murielle Lambert

Dossier :
Le sport à la saranaise

Ici :
Les Bébés dans l'eau

dans le rétro

● 13 juin, pose de la 1re pierre du nouveau château d'eau et de la station de traitement d'eau potable à l'Orée de la forêt... sous l'eau.

● L'école du Chêne Maillard se met en scène.

● 21 juin, dans le cadre de son 30e anniversaire, le Centre nautique participe à la fête de la musique et met le feu... à l'eau.

● 29 juin, le quartier du Vilpot fête ses habitants dans le partage et le bonheur d'être ensemble.

● Fin juin, la kermesse de l'école maternelle du bourg organisée par l'association des parents d'élèves bat son plein, malgré une météo capricieuse.

● 3 juillet, le centre Marcel-Pagnol ouvre grand ses portes.

● Du 26 juillet au 13 août, la cuisine centrale subit les dernières mises aux normes du froid pour être fin prête pour la rentrée scolaire.

● 13 juillet, le lac de la Médecinerie s'illumine de tous ses feux.

● 19 juin, les travaux de la future crèche des P'Tits loups sont lancés sous le soleil.

www.ville-saran.fr

sommaire n° 191

2 - dans le rétro
3 - éditorial
4 - regards
. Le sport à la saranaise
8 - actualités
. Les rythmes scolaires en question
. L'aménagement urbain passe au vert
12 - loisirs jeunes
. La nouvelle formule du Passeport jeunesse
. Info loisirs jeunes
. Menus scolaire
14 - calendrier
16 - info social
. En lutte contre la maladie d'Alzheimer
17 - sorties
. Jean-Claude Baumier
18 - ici... et là
. Les bébés dans l'eau
. Les 30 ans du foyer Georges-Brassens
20 - espace public
. Ramassage des encombrants
. Information travaux
. Thomas, premier bébé saranais
. L'ancienne zone franche se modernise
. Le chiffre du mois
. En bref
22 - vies / visages
. Murielle Lambert : La vie à bras le corps
24 - hommages
. Roger Barret et Lucien Loiseau
26 - vie associative
. VTT Trial
27 - carnet
28 - l'image du mois
. Quelle ! Telle une fleur fanée

REPÈRES mensuel de la ville de Saran
• directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
• réalisation : service communication.
• photos : Nicolas Brochard, Denis Vandevelde (Sce.communication).
• conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
• impression : Imprimerie Nouvelle.
• tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : septembre 2013
• ISSN : 0153-7016.
• distribution : par nos soins
• Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

• Imprimé sur papier FSC recyclé

RECYCLÉ Fabriqué à partir de matériaux recyclés FSC® C017278

éditorial

Saran, la passion du Sport…

Jamais cette formule n'a autant été à l'ordre du jour.

Depuis plus de quarante ans, la politique sportive ambitieuse initiée par les équipes municipales et perpétuée par la municipalité actuelle, a permis à tous les Saranais de découvrir ou de pratiquer leur discipline sportive préférée dans les meilleures conditions possibles.

Au fil des ans, grâce à des installations de qualité reconnues par tous, un large panel est aujourd'hui offert à nos concitoyens : sports collectifs ou individuels, sports cyclistes, sports nautiques, sports d'adresse, sans oublier les arts martiaux, ni bien sûr l'athlétisme qui se veut être la base de tout apprentissage sportif.

Dans les sections et associations de la commune, des éducateurs diplômés d'État, adeptes de la formation prônée par des dirigeants bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leurs compétences, initient les jeunes licenciés, sans oublier de leur inculquer les valeurs morales et formatrices de la compétition.

En parallèle, les sports dits de loisir qu'il s'agisse de randonnée pédestre, de cyclotourisme ou autre, ne sont bien entendu pas oubliés. Et chaque semaine, pour garder une âme saine dans un corps sain, les « jeunes et moins jeunes » ont la possibilité de s'entretenir au Centre nautique, dans une salle ou sur un terrain.

Je n'oublierai pas ici ceux qui ont été meurtris dans la vie et qui peuvent continuer à s'adonner à leur passion sportive dans le cadre du « sport handicap ».

Au seuil de cette nouvelle saison 2013/2014, je souhaite à tous les lecteurs de Repères de prendre beaucoup de plaisir dans la discipline de leur choix.

Jacques Mazzuca,
adjoint aux sports

Le sport à la saranaise

Dossier réalisé par Clément Jacquet

Source de santé, de bien être et de vitalité, attaché à des valeurs, le sport est un des marqueurs forts de l'identité saranaise. Des équipements en nombre et en qualité, trente clubs qui proposent un large panel de disciplines, des licences à des prix accessibles, une action municipale qui soutient, accompagne, stimule le mouvement sportif et organise des manifestations grand public (Raid saranais, Parcours du cœur, 6 Heures de natation…). Autant d'éléments qui donnent à chacune et chacun, quel que soit leur âge, l'occasion, pour la compétition ou le loisir, de s'adonner à une pratique sportive. À Saran le « Sport pour tous »(4 500 licenciés, soit 32 % de la population), se conjugue avec bonheur à la pratique de haut niveau, avec de nombreux champions. Cette politique volontariste a été saluée en janvier par l'enquête réalisée par *la République du Centre* qui a classé Saran à la première place des villes les plus sportives de l'Agglo (dans la catégorie des communes de plus de 10 000 habitants).

Jacques Mazzuca, adjoint aux sports et Patrick Langer, responsable du pôle sport.

Le centre nautique fête ses 30 ans cette année.

Panorama du sport saranais

« Nous souhaitons que les Saranais pratiquent le sport de leur choix avec des infrastructures de qualité, explique Jacques Mazzuca, adjoint au Maire chargé des Sports. Le sport de masse est notre vocation et la jeunesse notre priorité. Ça marche depuis des années et c'est une grosse réussite à tout point de vue, notamment par rapport aux progrès qui ont été faits dans toutes les disciplines. Nous demandons aux clubs de pratiquer des prix de licences abordables. Il n'est pas acceptable pour nous, élus, qu'une famille ne puisse inscrire son enfant pour des raisons financières. La politique sportive valorise la ville qui peut compter sur une équipe de dirigeants solides, souvent issus du sérail ». Le sport bénéficie d'un budget de 3,965 millions d'euros (comprenant les subventions à hauteur de 480 000 euros). Cela représente 13,3 % du budget communal, soit le deuxième poste derrière celui de l'enfance et de la jeunesse.

De l'école aux podiums internationaux

Historiquement le sport saranais est né à l'école. En effet dans les années 70 c'est l'Amicale laïque postscolaire qui la première a proposé des activités sportives (tir, basket...). Puis vint, en réaction, le Cercle laïc postscolaire. Une concurrence qui prit rapidement, sur la commune, des tournures de Clochemerle et qui, sur volonté municipale, cessa en 1974 donnant naissance à l'USM. Le nouveau-né emprunta ses couleurs aux deux structures (le rouge de l'Amicale et le bleu du Cercle). Aujourd'hui l'USM compte 26 associations (du handball, basket, judo, au football, billard, cyclisme en passant par la natation, le canoë-kayak, le roller...) et quatre sections de l'ASFAS, créée en 1972, (athlétisme, tir à l'arc, triathlon, yoga). Une pratique massive du sport qui est compatible avec les bons résultats. Hier, Fabien Lefèvre (double champion du Monde et double médaillé Olympique de kayak), Lionel Marceny (champion d'Europe de triathlon), Guillaume Dietrich (vainqueur des 24h du Mans et du Bol d'or moto), Marie-Noëlle Jacquet (championne de France et internationale

l'appartenance à Saran. Il y a une vraie dynamique sportive, bien établie. La politique sportive a été très bien pensée par Michel Guérin. C'était une de ses priorités et cela continue. On se sent épaulé, complètement accompagné. Il y a des liens forts et il existe une bonne compréhension des élus et de l'USMS générale envers les difficultés que nous pouvons rencontrer. Tout le monde tire dans le même sens ». Pour Fabien Courtial, entraîneur de l'USM handball, Nationale 1 : « On a la chance d'évoluer dans une salle de grande qualité qui nous donne l'ambition d'aller plus haut. Le soutien des collectivités est essentiel dans notre projet de montée en ProD2 et la mairie nous accompagne fortement dans notre développement ». Les sportifs apprécient les moyens mis à leur disposition : « Le stade, les tribunes, le parc autour… ce sont de très bonnes conditions pour s'entraîner, dit Agathe Boucher, 18 ans, athlète de l'ASFAS, espoir du saut à la perche. Le club a une très bonne réputation et les installations permettent d'accueillir des rendez-vous importants comme les interclubs. C'est le stade le plus approprié. L'ambiance est bonne. On est bien à Saran ». Pour Catherine Hervé, Maître-nageur sauveteur au centre nautique : « La piscine est un beau cadre de travail, agréable, bien entretenu. On essaie avec l'équipe et les élus d'apporter le maximum à ce que les gens recherchent. Il y a de nombreuses demandes ». « Nous avons un partenariat privilégié avec la ville, que ce soit par l'aide technique ou matérielle apportée (prêt de matériel, véhicule entretenu par la ville…) ou par la présence des élus lors de nos manifestations… explique, Lionel Langlet, directeur du Centre équestre. À l'occasion d'importants travaux la mairie s'est portée caution pour notre emprunt. Si le club existe c'est grâce aux salariés, aux bénévoles et à la Ville ». Pour Corinne Fouassier, trésorière adjointe de l'USM badminton : « Nous sommes bien suivis par la mairie. On est plus que satisfait, que ce soit pour le prêt de matériel quand on fait une manifestation (tournois, rencontres jeunes, interclubs..) ou la mise à disposition d'un véhicule pour les déplacements. Sans la mairie, le club aurait plus de difficultés ».

sur le demi-fond athlétisme)… ont porté haut les couleurs saranaises. Aujourd'hui, Alexane Cormier (natation) et Lucie Baudu (kayak), espoirs nationaux dans leur discipline, s'illustrent sur le plan national et international. « Ce sont les locomotives qui tirent les wagons, souligne Jacques Mazzuca. J'aime savoir que le capitaine de l'équipe de handball qui évolue en nationale 1 est Yoan Perrin, formé au club. Les pros viennent encadrer les jeunes qui progressent à leur contact ».

Les sportifs approuvent

Les acteurs du sport saranais expriment unanimement leur satisfaction. « Tout le monde s'accorde à dire qu'il y a une vraie politique sportive à Saran, assure Jean-Marie Bijotat, président depuis vingt ans de l'USM football. Il suffit de regarder les infrastructures. Quand on reçoit les autres clubs, ils sont admiratifs du complexe sportif. Le terrain synthétique renforce

Des équipements et des hommes

La qualité des infrastructures, dont la réputation a dépassé les limites du département, est une des forces du mouvement sportif saranais. Le parc municipal Roland-Rabartin (23 hectares) comprend le stade d'athlétisme avec notamment une piste de 50 mètres couverte, la Halle des sports avec un potentiel d'accueil de 1000 places, le centre nautique, 5 terrains de football dont un synthétique, le dojo, les cours des tennis… À cela s'ajoute quatre gymnases, le centre équestre, le stand de tir, la salle de billard… Une réussite qui s'appuie sur des équipements mais aussi sur des hommes. « Le tournant a eu lieu en 1987 en renforçant l'équipe des sports avec le recrutement de nombreux éducateurs sportifs, explique Patrick Langer, responsable du pôle sport de la mairie. Ils sont mis à disposition pour le sport scolaire, l'École municipale des sports (EMS) et interviennent dans les clubs (basket, handball, football, tennis judo, athlétisme)… ». L'équipe comprend 16 ETAPS (Éducateurs Territoriaux des Activités physique et Sportives) dont huit nautiques. « C'est un apport technique apprécié par les instituteurs et les clubs, explique l'adjoint aux sports. Quand on embauche un éducateur sportif, brevet d'État, sa première mission est l'action ville : EMS, Stages multisports, SEA, Sport en direction des seniors, manifestations mairie { (Raid saranais, Parcours du cœur, 6 Heures de natation, Rencontres saranaises, Fête de la jeunesse…), ateliers handisports (nautique et musculation)… à laquelle s'ajoutent le tiers-temps scolaire et l'intervention dans les clubs. Nous assurons le financement de leur formation continue ». Les Maîtres-nageurs sauveteurs assurent l'accueil et la surveillance du public. Ils animent la natation scolaire (1 800 élèves) et toute une

gamme d'activités de bien-être, de remise en forme et d'apprentissage : bébé dans l'eau, natation prénatale, 3e âge, natagym, petits nageurs, aquaforme, apprentissages de la natation pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Partenariat et jeunesse

Le développement de la pratique sportive se fait en étroite collaboration avec les associations. « Dans un but de transparence des conventions sur trois ans sont signées entre les clubs et la Ville, explique Jacques Mazzuca. Sous une forme d'aide indirecte, la Ville met une secrétaire à plein temps à la disposition des clubs pour les épauler sur les questions d'ordre financier, administratif et comptable ». Le soutien municipal au mouvement sportif c'est aussi l'aide logistique pour les manifestations (prêt de salles, de tables, chaises, sonos…), l'aide aux déplacements des équipes nationales (90 000 euros). À ceci se rajoute la mise à disposition de véhicules municipaux aux sections sportives n'évoluant pas en national (45 000 km en 2012 - 2013. Dans l'autre sens le tissu associatif sportif saranais joue le jeu. « Nous avons un retour, poursuit Patrick Langer. C'est naturel pour les clubs de s'impliquer, comme lors des Rencontres Saranaises ou de la Fête de la jeunesse. Il y a une grosse solidarité entre le mouvement sportif saranais et les services de la Ville, une belle cohérence d'ensemble ».

L'action sportive à destination de la jeunesse est une priorité de la Municipalité. « Il y a un fort maillage entre le sport scolaire, l'École municipale des sports et les clubs, assure Patrick Langer. L'éveil, le goût du sport sont donnés dans le cadre scolaire. L'apprentissage, la découverte de la pratique sont assurés par l'EMS (École municipale des sports). La pratique compétitive est proposée par les clubs. Il existe de nombreuses passerelles entre la ville et les clubs ». De nombreux dispositifs en direction des enfants sont mis en place : l'EMS pour les écoliers, accueille 416 enfants de 6 à 12 ans, les stages multisports pendant les petites vacances scolaires, pour les 8-12 ans, enregistrent 270 inscrits et le SEA (Sport été animation) compte 200 inscrits, de 11 à 16 ans, avec une fréquentation journalière moyenne de 60 enfants.

Une grande famille

Parmi les projets municipaux soulignons une orientation vers le sport senior et le sport santé.

Le sport à Saran c'est un esprit, un échange, une convivialité, une grande famille. Parmi les moments forts de la vie sportive citons la traditionnelle soirée des sportifs méritants qui récompense les athlètes et les dirigeants (en décembre), la paëlla de l'USM (en avril), la fête de l'EMS (en juin)… En cette rentrée, qui est aussi celle des bonnes résolutions, sachez qu'un club ou une activité sportive, pas loin de chez vous, vous attend ! ●

Première place au palmarès de *la République du Centre*

Saran a décroché le titre de la ville la plus sportive de l'agglomération orléanaise, dans la catégorie des communes de plus de 10 000 habitants (hors Orléans).
Le quotidien local a effectué en janvier une enquête sur la politique sportive des 22 communes de l'Agglo. Le classement tient compte principalement de trois critères : le pourcentage de licenciés, les infrastructures et la part financière destinée à la politique sportive. Une distinction qui salue la politique sportive saranaise et encourage la mairie à poursuivre dans cette voie.

Maintenance et entretien

L'entretien des installations sportives est assuré par une équipe de 15 agents techniques. Ils assurent quotidiennement la maintenance de l'ensemble du parc saranais : réparations diverses, entretien et hygiène des surfaces de jeu, travaux d'espaces verts du Parc Roland-Rabartin (23 hectares). L'entretien du patrimoine et l'amélioration des équipements est aussi une fonction municipale importante. À titre d'exemple la ville consacre chaque année environ 80 000 euros rien qu'en fonctionnement (entretien, arrosage…) pour le stade d'athlétisme Colette-Besson. Le parquet du dojo vient d'être refait et celui de la Halle des sports est en cours de réfection, pour des mises aux normes exigées par la Fédération française de basket.

Les rythmes scolaires en question

La réforme des rythmes scolaires, qui concerne les enfants de maternelle et d'élémentaire, entre en vigueur dès la rentrée.
À Saran, comme dans l'essentiel des communes, elle ne sera effective qu'en 2014.
Un questionnaire a été remis à ce sujet aux parents d'élèves en juin dernier.
Tendances et perspectives.

C'est le sujet incontournable de cette rentrée : La réforme des rythmes scolaires. Une réforme souhaitée par le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, qui concerne tous les élèves de maternelle et d'élémentaire.
Autant le dire, il s'agit là d'un dossier sensible et complexe. Au point que plus de 75 % des communes, dont Saran, ont choisi de ne mettre en place cette réforme qu'à la rentrée 2014, faisant ainsi fi du soutien financier ponctuel de l'État.
Cette réforme est un dossier sensible pour de nombreuses raisons. En premier lieu, elle remet en cause l'organisation actuelle de la semaine des élèves, soit quatre jours d'école avec vingt-quatre heures de classe hebdomadaires, au profit de quatre jours et demi avec le même nombre d'heures de classe et trois heures hebdomadaires de TAP (Temps d'Activité Périscolaire), en complément des apprentissages scolaires. Cette réorganisation soulève ainsi la question du rythme de l'enfant et des choix éducatifs.
Cette réforme est un dossier sensible également, car elle concerne de nombreuses personnes et structures, directement ou indirectement : Les enseignants, les chefs d'établissements et leur ministère, les divers intervenants auprès des élèves, la Ville et ses personnels et services, sans oublier... Les enfants et leurs parents. Une réforme complexe à mettre en œuvre au quotidien, tant elle soulève des interrogations, révèle des avis divers et comporte de multiples implications concrètes. La Ville a son lot en la matière : Parmi celles-ci, le recrutement de personnel, la réorganisation de services et de prestations, mais aussi le coût financier accru des activités périscolaires à supporter.

L'intérêt de l'enfant avant tout

En décidant de reporter à la rentrée 2014 cette réforme, la Ville a fait le choix de la réflexion et de la concertation. L'intérêt de l'enfant étant le maître mot. En ce sens, un questionnaire a été remis aux parents d'élèves en juin dernier. Après étude, il permet d'esquisser quelques tendances.
Ainsi, 57% des parents d'enfants scolarisés en maternelle et élémentaire ont répondu (729 questionnaires sur 1 289). Des parents qui ne s'estiment pas assez informés sur la réforme des rythmes scolaires (57% des réponses). Des parents réservés majoritairement (58%) quant à l'efficience de la réforme sur une meilleure acquisition des savoirs par les élèves. À ce sujet, les réponses expriment les différentes préoccupations et sensibilités des parents. Parmi celles-ci, le risque de fatigue chez les enfants, le trop plein d'activités pour des enfants déjà bien occupés, la crainte d'inégalités entre les parents qui travaillent et les autres, le souhait du renforcement des apprentissages au niveau de l'école. Ces différentes préoccupations sont d'autant plus compréhensibles au vu de certaines informations quant à la vie des jeunes élèves : Ils sont en effet 66% à fréquenter la périscolaire le matin (51% le soir), 86% déjeunent à l'école et 48% pratiquent une activité (Sport : 33%, activité culturelle : 10%, autre activité : 5%). Globalement, les parents sont attachés au respect du rythme de leur enfant.
Autre aspect important : Celui du positionnement dans la semaine de la neuvième demi-journée (ou demi-journée supplémentaire). 76% des parents ayant répondu au questionnaire souhaitent que cette demi-journée se déroule le mercredi matin (12% pour le samedi matin). Des parents qui sont pourtant nombreux à travailler ce jour-là (44%) et ne pourraient venir chercher leurs enfants. Seuls 16% envisagent de prendre un temps partiel le mercredi. Ce même jour, 60% des parents souhaitent que leur enfant déjeune à l'école. L'après-midi, celui-ci ne fréquenterait ni le centre de loisirs (44%), ni une structure municipale (60%).

Un temps périscolaire, des scénarios

Selon les avis recueillis auprès des parents d'élèves, le positionnement du TAP (Temps d'Activités Périscolaires), qui est de trois heures sur la semaine, fait débat.
S'ils sont 70% à souhaiter que leurs enfants y prennent part, 35% d'entre eux optent pour un TAP après le repas et 50% en fin d'après-midi. Leur souci : Que la pause déjeuner soit trop longue et que les élèves aient par la suite des difficultés à se concentrer sur l'enseignement scolaire. Une préoccupation que les spécialistes des rythmes de l'enfant relativisent toutefois : L'attention de l'enfant débuterait en fait... vers 15h.
Actuellement, trois scénarios sont en cours de réflexion au sein de la Ville : Le premier situe le TAP après le déjeuner, de 13h30 à 14h15 (Non : 44%, Oui : 39%) ; le second positionne le TAP en fin d'après-midi, de 15h à 16h30 (Oui : 55%, Non : 26%) ; le dernier opte pour la fin d'après-midi, de 15h30 à 16h30 (Le lundi, mardi, jeudi et vendredi). Ce scénario satisferait 59% des parents qui se sont exprimés (Non : 21%), leurs enfants participeraient à hauteur de 63% au TAP.
Pour résumer, si une tendance favorable semblerait s'esquisser au positionnement du TAP en soirée, elle se heurte dans les faits à des contraintes de locaux et de personnel. Des contraintes méconnues des parents d'élèves.
Pour l'heure, la réflexion se poursuit dans les services de la Ville et la concertation est toujours de mise. L'intérêt des élèves est à ce prix. ●

Arnaud Guilhem

57 % de réponses

729 questionnaires nous sont revenus sur les 1289 distribués.

Vous sentez-vous suffisamment informés sur la réforme des rythmes scolaires ?
- Non à 57 %
- Oui à 38 %

Pensez-vous que la réforme des rythmes scolaires permette à votre enfant de mieux appendre à l'école ?
- Non à 58 %
- Oui à 27 %

La 9e demi-journée dans la semaine scolaire, vous la souhaitez :
- le mercredi matin : 76 %
- le samedi matin : 12 %

Souhaitez-vous que votre enfant déjeune à l'école ?
- Oui à 60 %
- Non à 28 %

Souhaitez-vous que votre enfant participe au TAP ?
- Oui à 70 %
- Non à 21 %

L'aménagement urbain passe au vert

Venez nous rejoindre samedi 28 septembre à 14 heures place de la mairie pour une balade urbaine
(voir encadré Page 11)

Saran se dote d'un Plan Local d'Urbanisme. Ce document stratégique et prospectif, exprime les projets de la ville, ses orientations d'aménagement et de développement durable sur le territoire pour les 10-15 prochaines années. Il est associé à une Approche Environnementale de l'Urbanisme. Dans ce cadre, une première concertation avec les habitants a eu lieu lors des Rencontres Saranaises des 8 et 9 juin derniers. La prochaine se déroulera le 28 septembre, durant une balade urbaine.

Par délibération du 29 juin 2012, la Ville a décidé d'engager une révision du P.O.S et d'entamer ainsi la réalisation d'un P.L.U. Les P.L.U contiennent déjà une dimension « verte » soulignée par la loi Grenelle II. La commune a décidé de marquer encore davantage cette priorité environnementale en l'associant à une Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U) qu'elle a confié au cabinet *Even Conseil*. Le cabinet *Espace Ville* va, quant à lui, élaborer le P.L.U (diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, réunions de pilotage, de concertation, règlement...).

La concertation : une phase décisive

« Les deux cabinets vont travailler en complémentarité, explique Maryvonne Hautin, maire de Saran. L'approche environnementale va conditionner l'avenir de la ville. Il s'agit de maîtriser le développement de la commune, avec une qualité de vie et un cadre de vie préservés ». C'est la loi S.R.U de 2000, qui a créé les plans locaux d'urbanisme. C'est un outil majeur d'anticipation des enjeux pour Saran, car l'urbanisme est à la croisée de toutes les problématiques : habitat, mobilité, activités, équipements, développement durable.

La mairie de Saran a fait le choix fort de l'associer à une A.E.U, outil au service du développement durable qui bénéficie de subventions de la Région et de l'Ademe. « C'est un vrai choix car il est possible d'élaborer un P.L.U seul, explique Hélène Bergeot, directrice adjointe du service municipal de l'aménagement. Y associer une A.E.U va permettre d'accroître la consultation de la population, d'intégrer plus de gens, de voir les propositions à plus long terme. Avec l'actuel P.O.S valant P.L.U, on peut faire des modifications ponctuelles sur des espaces assez restreints. Le passage au P.L.U va permettre de proposer d'autres projets en termes de perspective et ce sur tout le territoire ». L'A.E.U permet d'intégrer des préconisations environnementales et énergétiques, au delà des aspects strictement réglementaire (permet de garantir une prise en compte efficace des caractéristiques environnementales saranaises), d'assurer un aménagement durable du territoire. Elle comprend cinq thématiques qui seront développées en fonction des enjeux du territoire Saranais : la consommation de l'espace et la préservation des sols, l'empreinte climatique, la mobilité (déplacements, transports..), la sobriété énergétique et les énergies renouvelables (potentiel thermique des bâtis...) et enfin la gestion, alternative des eaux pluviales.

Zones à développer et à préserver

La population saranaise a été invitée à faire des propositions sur ces questions vertes lors des Rencontres Saranaises. Le 8 juin, lors de la première étape de la démarche de concertation intégrée à l'A.E.U, le stand d'urbanisme a proposé trois ateliers animés par Even Conseil. Une quarantaine de personnes y ont participé. Les trois thèmes concernaient la mobilité (douce, transports en commun...), la consommation de l'espace (avec documents sur l'urbanisation de Saran entre 1988 et 2011) et le paysage. « Les gens pouvaient exprimer leur souhait sur les modes de transport, sur l'aménagement paysager, sur les zones qu'ils aimeraient voir protéger ou se développer, explique Hélène Bergeot. On ne fait pas une ville sans les habitants. Ces consultations sont essentielles pour mener à bien le projet P.L.U ». Les ateliers ont permis de sensibiliser les habitants, d'appréhender leur vision de la commune, de collecter des informations sur leur espace et aussi d'enregistrer leurs attentes. Il ressort de ce premier échange que les Saranais sont très attachés aux nombreux espaces verts de la commune, que les entrées de la ville et les espaces situés le long des grands axes restent à valoriser. L'atelier mobilité a fait émerger une vraie demande vis à vis de la mise en place d'un réseau de transport structurant et d'un réseau cohérent de liaisons douces à l'échelle de la commune. Sur le plan de la consommation de l'espace, les habitants ont souligné l'importance de garder des espaces verts à l'échelle des quartiers (La Fassière, Le Paradis...). « Les gens sont intéressés et pas seulement par leur quartier mais par les projets de ville sur tous les secteurs de Saran, dit Maryvonne hautin. Nous sommes des porte-parole. La multitude des intervenants (les cabinets Even Conseil, Espace Ville, le service municipal de l'aménagement, l'Ademe...) qui vont travailler sur ce dossier peut paraître complexe, mais il nous revient de fournir les outils nécessaires d'appréhension et de compréhension (expositions, consultations...). Un travail qui va se construire au fil des 2 voir 3 années à venir, le temps pour se l'approprier et construire un véritable projet de ville. » ● **Clément Jacquet**

Une Balade urbaine pour enrichir et partager le diagnostic technique du territoire le samedi 28 septembre

Les Saranais sont invités à participer une nouvelle fois, le 28 septembre, lors d'une balade urbaine. « L'objectif de cette balade est d'amener les habitants à parler de leur pratique du territoire » dit Hélène Bergeot. « Cette balade sera émaillée de nombreux arrêts autour de thématiques axées sur le développement durable et notamment celle liée aux déplacements doux Le P.L.U ainsi enrichi de ces points de vue, pourra formaliser le projet d'aménagement et de développement durables de son territoire sur la base de grandes orientations pour le Saran de demain, à définir, à conforter ou à repenser avec ses habitants et ses usagers. Si certaines orientations déjà amorcées (aménagement du centre Bourg en centre-ville avec requalification de la route départementale n° 2020 en boulevard urbain, restaurer l'unité spatiale de la commune par la mise en communication de l'espace de l'ancien aérodrome avec le centre ville...) demandent à être confirmées ou retravaillées, d'autres restent à imaginer, tout en tenant compte de l'évolution générale de notre société et d'une intercommunalité toujours plus présente. C'est une bonne chose de partager, avec la population, des objectifs, pour avoir des orientations claires, précises qui seront retranscrites dans le P.L.U » Alors venez nombreux le 28 septembre prochain à 14 heures place de la mairie pour un après-midi (environ 2h30) de balade à pied, à vélo et/ou en bus, et soyez acteur du Saran que vous désirez pour demain.
Les modalités de participation à cette balade seront détaillées prochainement sur le site internet : www.ville-saran.fr
contacts : Direction de l'Aménagement à partir du 15 septembre
tél : 02 38 80 34 56
courriel : amenagement@ville-saran.fr

Glossaire :

P.O.S : *Plan d'occupation des sols*
Document qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, dans le cadre des orientations des Schémas Directeurs avec lesquels ils doivent être compatibles. Il a été remplacé et simplifié par le PLU.

P.L.U : *Plan Local d'Urbanisme*
Document destiné à définir plus simplement la destination générale des sols que ne le fait le plan d'occupation des sols (P.O.S). Depuis le vote de la loi S.R.U par le Parlement le 13 décembre 2000, le P.L.U remplace le P.O.S. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc.

S.R.U : *Solidarité Renouvellement Urbain*
La loi fait obligation aux communes de plus de 3 500 habitants et qui font partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants de compter au minimum 20 % de logements sociaux.

ADEME : *Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.*
Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans ses domaines d'intervention.

A.E.U : *Approche Environnementale de l'Urbanisme*
L'A.E.U prend en compte tous les domaines qui influent sur l'environnement : l'eau, les déchets, l'énergie, les transports, le bruit, les paysages, la biodiversité et le climat. L'outil est destiné aux collectivités pour leur permettre d'identifier et d'évaluer les différents impacts environnementaux de leurs projets de planification urbaine et d'aménagement ainsi que les mesures et les actions à mettre en œuvre pour mieux maîtriser ces impacts, de la conception jusqu'à la réalisation des projets.

Loisirs jeunes

Renseignement : Animations Municipale

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr

Coup de jeune pour le « Passeport Jeunesse »

Véritable « clé des loisirs » à Saran, le « Passeport Jeunesse » voit sa durée de validité assouplie. Avec ce « Sésame », les 11-17 ans peuvent organiser activement leurs loisirs, sur la durée. Présentation.

L'heure de la rentrée a sonné ! Et avec elle, le retour au collège et au lycée et la découverte des emplois du temps. Du temps pour les études, mais aussi... Du temps à consacrer à ses loisirs !

Sport, musique, jeux vidéo, internet, télévision, et tant d'autres activités... Il n'en tient qu'à chacun(e) d'organiser ce temps libre... À loisir.

Depuis de nombreuses années, le service municipal de la Jeunesse a mis en place le « Passeport Jeunesse » Ce passeport destiné aux 11-17 ans, véritable « Sésame », permet à chacun(e) de participer aux diverses activités proposées par le service Jeunesse : Clubs (de l'Image, Radio, Méca...), relais de quartier, ateliers d'aide aux devoirs pour les collégiens, stages, sorties et week-ends... Il offre en outre la gratuité de la piscine à partir de 17 heures pendant les vacances scolaires et la possibilité de s'abonner à « Caractère », magazine mensuel de la Ville, dédié à la jeunesse.

La clé des loisirs

Nouveauté importante de cette rentrée, la durée de validité de ce « Passeport Jeunesse ». Celle-ci est désormais d'une année pleine, c'est-à-dire d'une année, à compter de la date de souscription du passeport. Chacun(e) peut donc décider au moment voulu d'opter pour ce « Sésame » ! « Cette nouvelle modalité d'inscription permet aux jeunes de se l'approprier » explique Jean Foulon, responsable du service Jeunesse de la Ville. « La souscription au « Passeport Jeunesse » est une cotisation qui marque son adhésion aux activités proposées par les structures « Jeunesse » de la Ville. Une adhésion sur la durée, et non comme une simple période de consommation d'activités. » Un passeport en tant que véritable « clé des loisirs », à la différence de loisirs « *clé en main* ».

Des loisirs en tant qu'acteurs/trices

« Le « *Passeport Jeunesse* » est un outil fédérateur qui permet aux jeunes de prendre en main leurs loisirs, autour de la culture et de la découverte. Un outil pour pouvoir construire des activités entre jeunes. » souligne Jean Foulon. « Même si les animateurs des différentes structures ont une trame et des idées, on peut y organiser des choses. Les jeunes sont conviés à amener leur contribution ».

Sorties « *Le Paris des médias* », Festival international de la BD à Angoulême, week-end découverte à la neige, activités des différents clubs... Les perspectives ne manquent pas ! « Le Passeport Jeunesse est une alternative : Il s'agit de proposer autre chose que les sentiers battus, avec un petit supplément culturel. » Des activités inédites et originales, et par là même des moments de convivialité qui permettent de se socialiser et de rompre avec un certain isolement.

Mais passons aux modalités pratiques !

Le « Passeport Jeunesse » est nominatif et coûte neuf euros. Un prix modique et abordable pour tous, d'autant plus pour une année de loisirs. Neuf euros, soit l'équivalent d'un ticket CAF, ce titre étant justement accepté comme moyen de paiement. Le passeport est délivré gratuitement à tous les adhérents d'autres activités municipales ou associatives (Écoles de danse, de musique, de théâtre du TTN, de sport, MLC, Asfas, USMS). On peut se le procurer auprès de toutes les structures municipales de la Jeunesse et du P.I.J. Quant aux documents à fournir : une photo d'identité, une autorisation parentale, une attestation d'assurance extra-scolaire, et une attestation d'adhésion aux écoles et/ou associations permettant la gratuité du « Passeport Jeunesse ». Et maintenant, à chacun(e) d'agir ! ●

Arnaud Guilhem

Point Information Jeunesse (P.I.J.)
Mairie, place de la Liberté
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
Tél. : 02 38 80 34 12
pij@ville-saran.fr
www.ville-saran.fr (Passeport Jeunesse)

DATES LIMITES D'INSCRIPTION POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
Centre Marcel-Pagnol, base de la Caillerette et stages multi-sports de la Toussaint.

Toussaint Du 21 au 31/10/2013 (attention fermeture le 1/11/2013)	Du lundi 21/10 au vendredi 25/10/2013 Du lundi 28/10 au jeudi 31/10/2013	09/08/13 16/10/13
Noël Du 23/12 et le 3/1/2014 (attention fermeture le 25/12 et le 1/1/2014)	Du lundi 23 au vendredi 27/12/2013 Du lundi 30/12 au vendredi 3/1/2014	11/12/13 18/12/13
ATTENTION Inscriptions à ne pas manquer pour les mercredis de la période de janvier jusqu'aux vacances de février 2014		
Noël-février 2014	Du mercredi 8/1 au mercredi 19/2/2014	28/12/13

À signaler : Les thématiques et projets sur les mercredis se définissent avec les enfants sur la période de septembre.

Attention, pour l'accueil périscolaire, une inscriptions en mairie est indispensable, muni des pièces suivantes :
déclaration d'assurance extra-scolaire - carnet de santé de l'enfant avec vaccination à jour.

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE :

Il reste encore quelques disponibilités... **Attention :** inscriptions avant le 16 septembre 2013, date de reprise des cours.

Pièces à fournir :
Attestation d'assurance responsabilité civile et/ou extra-scolaire.

Pour les danseurs seulement :
Certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse.

Restauration municipale

Mardi 3 septembre
Betteraves vinaigrette
Jambon de volaille
Galette de légumes
Fripon
Prunes

Mercredi 4 septembre
Melon
Filet de merlu sauce citron
Gratin dauphinois maison
Mini-Roitelets
Compote de pomme

Jeudi 5 septembre
Tagliatelles à la romaine
Côte de porc au jus
(*escalope de dinde)
Chou-fleur au beurre
Cantal
Nectarine

Vendredi 6 septembre
Radis au beurre
Sauté de veau marengo
Riz
Fromage blanc à la vanille

Lundi 9 septembre
Haricots verts vinaigrette
Saucisse de volaille
Carottes persillées
Brebicrème
Pomme du Loiret

Mardi 10 septembre
Salade verte
Queue de saumon à l'oseille
Coquillettes beurre
Dessert lacté au chocolat

Mercredi 11 septembre
Salade piémontaise
Palette de porc à la diable
(*Rôti de dinde)
Julienne de légumes
Le petit Champanet
Banane

Jeudi 12 septembre
Céleri rémoulade
Langue de bœuf sauce tomate
Semoule
Babybel à l'Emmental
Tarte aux fruits

Vendredi 13 septembre
Galantine de dinde aux pistaches
Filet de cabillaud
Printanière de légumes
Petit suisse bio nature
Raisins

Lundi 16 septembre
Carottes râpées
Émincé de porc
(*Émincé de dinde)
Pommes noisette
Dorébel
Compote pomme fraise

Mardi 17 septembre
Salade de perle, concombres et maïs
Omelette
Épinards hachés
Kidiboo
Abricots

Mercredi 18 septembre
Tomates et dés d'Emmental
Sauté d'agneau cajun
Flageolets
Île flottante

Jeudi 19 septembre
PdT vinaigrette
Dos de merlu sauce curry
Beignets de courgettes
Cantafrais
Poire du Loiret

Vendredi 20 septembre
Concombres vinaigrette
Escalope de volaille à la crème
Riz
Croix de Malte
Crêpe au chocolat

Lundi 23 septembre
Pizza royale au jambon
(*pizza tomate fromage)
Poisson pané
Haricots beurre
Kiri
Raisins

Mardi 24 septembre
Pamplemousse au sucre
Rôti de bœuf froid
Purée de pomme de terre
Flan vanille nappé caramel

Mercredi 25 septembre
Macédoine de légumes
Cuisse de poulet
Brocolis gratinés
Pavé d'Affinois
Pomme du Loiret

Jeudi 26 septembre
Salade verte et dés de volaille
Lasagne bolognaise
Yaourt aux fruits mixés

Vendredi 27 septembre
Taboulé
Sauté de porc masala
(*sauté de dinde)
Carottes
Petits Louis coque
Banane

L'origine de viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

**Plat sans porc*

Raid saranais le 14 septembre, Lac de la Médecinerie

SPORTS

. Usm VTT
Reprise de l'activité. Ouvert aux filles et aux garçons âgé(e)s de 9 à 17 ans.
Contact M. Pavy (Président) 06 79 76 02 00
- Local cyclisme à l'entrée du centre équestre.
> Samedi 7 septembre à 13h30.

. Raid saranais
Run and bike
- Lac de la Médecinerie
> Samedi 14 septembre à partir de 14h
(renseignements www.ville-saran.fr ou www.chronoteam.org).

. Usm Football DH
- Stade du Bois Joly à 15h
Saran / Montargis
> Dimanche 14 septembre.
Saran / Vierzon
> Dimanche 29 septembre.

. Loto
Soirées loto de Usm Football
- Salle des fêtes à 20h
> Vendredi 27 et samedi 28 septembre
(renseignements www.saranfoot.fr)

. Usm Handball N1 (M)
Halle des Sports à 20h45
Saran / Nanterre
> Samedi 21 septembre.

. Famillathlon
- Complexe de la Grande Planche, 146 rue Maurice-Claret
Rencontres sportives en famille
(renseignements www.famillathlon.org)
> Dimanche 22 septembre de 10h à 17h.

ASSOCIATIONS

. Comité des Fêtes
Vide grenier
- Parc du château de l'Étang
> Dimanche 8 septembre.

. Art's Danse
Reprise des cours
- 240 allée Jacques-Brel
> Lundi 9 septembre (contact/informations 06 81 26 56 32 infos@artsdanse.com).

. Cimas (club informatique)
Inscriptions aux cours pour l'année 2013/2014
> Jeudi 19 et vendredi 20 septembre de 17h à 19h.
- 575, Avenue des Champs Gareaux.
> Dimanche 22 septembre lors de la fête du Vin doux,
- Parc du château de l'Étang.
http://cimas.free.fr

. Petite fleur saranaise
Séances d'art floral
- salle du Lac de la Médecinerie
> Vendredi 20 septembre, à 14h30, 17h et 20h.

. Comité des fêtes du foyer d'hébergement des Cent Arpents
4e édition des concerts « Ensemble maintenant »
(Entrée gratuite),
- 450 rue des Jonquilles
> Samedi 21 septembre à partir de 20h30
(infos 02 38 52 26 93 myspace.com/ensemblemaintenant)

. Comité local du Secours populaire
Grande braderie,
- 124 rue des Bergeronnettes, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.
> Samedi 21 septembre

. Groupe d'Histoire Locale

Fête du Vin doux,
Vendange du Clos Salmon
> Samedi 21 septembre de 16h à 18h.
Animations : Art's Danse, Madteens, intermède dansé, Le P'tit Crème
- Parc du château de l'Étang
de 19h30 à minuit,
> Samedi 21 septembre
Animations : Harmonie intercommunale, Art's Danse, Madteens (de 14h30 à 18h).
Vente de la dernière brochure du Groupe d'Histoire Locale « Saran d'un aérodrome à un pôle santé »
- Parc du château de l'Étang de 10h à 18h30.
> Dimanche 22 septembre

. Usm Marche « la Galoche saranaises »
Dans le cadre de la Fête du Vin doux, l'association organise des marches au départ unique à 9 heures devant le château de l'Étang : Marche traditionnelle de 6km (1h30) et 12km (3h) ; Marche nordique 10km (3h) pour personnes confirmées ; Initiation à la marche nordique à 14h30 et 15h30 sur le stand de l'Usm Marche.
- Parc du château de l'Étang.
> Dimanche 22 septembre de 10h à 18h30,

. UFC Que choisir
Permanence de l'association
(uniquement sur rendez-vous au 02 38 53 53 00)
- Salle Lucien-Barbier
> Mardi 3 septembre de 14h30 à 18h.

. Association familiale
Bourse aux vêtements automne-hiver
- Salle des Fêtes
> Mardi 1er octobre : Dépôt (de 9h à 17h30),
Vente (de 18h30 à 21h)
> Mercredi 2 octobre : Vente (de 9h30 à 13h),
Reprise des invendus (de 17h30 à 18h30).

VIE MUNICIPALE

. Conseil municipal
en mairie 19h.
> Vendredi 20 septembre,

. Balade Urbaine
Dans le cadre de la réalisation d'un plan local d'Urbanisme
> Samedi 28 septembre à 14h
(départ place de la mairie)

. Les élus dans votre quartier,
quartier Bourg / Mairie
> Samedi 5 octobre de 10h à 12h.

PÔLE CULTUREL

Galerie du château de l'Étang
Tél. : 02 38 80 35 70 / chateau.etang@ville-saran.fr

. Exposition de Jean-Claude Baumier
peintre pastelliste
> Du 5 au 29 septembre.

Galerie ouverte du mardi au vendredi de 14h à 17h30
Samedi et dimanche de 14h30 à 18h30 (en présence de l'artiste) - Fermé le lundi - Entrée libre.

Théâtre

Tél. : 02 38 73 02 00 / contact@theatre-tete-noire.com
www.theatre-tete-noire.com
Théâtre de la Tête Noire
144, ancienne route de Chartres

. Théâtre « Italie-Brésil 3 à 2 »
> Vendredi 20 septembre à 19h30.

{ Médi@ Saran thèquE }

Médiathèque

Tél. : 02 38 80 35 10 / mediatheque@ville-saran.fr
Site : www.mediatheque.ville-saran.fr
Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites vacances
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h/13h30-18h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30/14h-17h
Fermé le lundi

. Les Ateliers d'Alice
(ateliers d'écriture pour adultes, sur inscription)
> Samedi 7 septembre, de 14h30 à 15h.

. Club de lecture
(pour adultes, renseignements et inscriptions www.mediatheque.ville-saran.fr)
> Mardi 17 septembre à 18h30.

. Rencontre / Conférence
« **La vigne et le vin à Saran** »,
animée par le Groupe d'Histoire Locale
(entrée libre)
> Vendredi 20 septembre à 17h30.

. Contes et comptines barbares
« **Ça va saigner** » (guitare et chant)
> Samedi 28 septembre à 16h30 (à partir de 6 ans).

. P'tites histoires entre nous
Notre bibliothécaire se tient à la disposition de votre enfant pour lui lire le livre de son choix (enfants de 3 à 7 ans)
> Mercredi 2 octobre de 10h30 à 11h30.

France Alzheimer Loiret
14, rue Bannier. 45000 Orléans
Tel : 02 38 62 05 47
Courriel : alzheimer.loiret@wanadoo.fr
Site Internet : www.alzheimerloiret.fr

Joseph Larnicol, en lutte contre la maladie d'Alzheimer

La mairie va en cette rentrée signer une convention de partenariat avec l'association départementale France Alzheimer. Présentation de l'association et portrait de son président, Joseph Larnicol

La maladie d'Alzheimer est une maladie neuro-dégénérative qui touche les cellules du cerveau. Son apparition est insidieuse et son évolution souvent lente et progressive. France Alzheimer 45 mène une action d'aide et de soutien aux familles et aux aides à domicile. L'association compte 470 adhérents. Elle apporte un soutien psychologique au malade et à son entourage et aide à ce que la personne reste le plus longtemps possible à son domicile. À sa tête Joseph Larnicol, président depuis 1997. « Ce qui est primordial c'est la formation des familles, explique-t-il. Elles ne sont pas préparées. C'est terrible. On ne peut pas s'occuper d'un malade sans connaître les difficultés que l'on va rencontrer ». Et le responsable de faire l'historique de l'association. Du Comité départemental France Alzheimer dans les années 80 à l'Accueil Alzheimer Loiret en 1997, puis à France Alzheimer Loiret en 2006. Et d'égrener les grands moments de l'association : L'installation d'une permanence téléphonique en 1994. Puis la création en 2001 d'un centre de jour à Montargis, suivi de ceux de Pithiviers et Saint-Jean-le-Blanc en 2003 et 2009. « Quand nous avons démarré tout était à faire, poursuit Joseph Larnicol. Pour étudier les possibilités d'un accueil de jour, nous avons envoyé 300 lettres aux médecins du Loiret afin d'avoir leur avis. Trois seulement ont répondu. J'ai pris l'initiative de contacter la Ddass, la Cram, le Conseil général. Nous sommes aujourd'hui dans les meilleurs. Il n'y a que 7 associations en France qui proposent un accueil de jour. Nous sommes reconnus comme établissement médico-social au même titre qu'un EHPAD. Quels progrès en 20 ans ! ».

Aider le malade et son entourage : une conviction !

Et de poursuivre : « L'association c'est ma famille. Notre force c'est notre conviction, l'engagement des bénévoles et notre originalité ». Joseph Larnicol participe régulièrement à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie ainsi qu'au groupe de travail de l'Union nationale des associations françaises d'Alzheimer et maladies apparentées. Ingénieur retraité de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne il a été, comme beaucoup de bénévoles de l'association, touché personnellement par la maladie. Son épouse, diagnostiquée à 53 ans, en est décédée. La maladie généralement diagnostiquée après 65 ans peut se déclarer dès 50 ans. Le Loiret compte 11 000 personnes atteintes mais la moitié seulement serait diagnostiquée. Si les causes de la maladie sont encore peu connues les symptômes sont bien identifiés : perte de la mémoire, variation du comportement, problèmes d'orientations… À Saran comme ailleurs de nombreuses familles sont touchées. FA 45 permet, grâce à ses accueils de jour, de soulager les familles et de lutter contre l'isolement des malades. « Nous organisons des ateliers mémoire, des après-midis conviviaux, des groupes de langage… », explique le président. La municipalité, sensible à la situation que vivent de nombreuses familles saranaises, va signer prochainement, dans un but d'information et de formation des aidants, une convention de partenariat avec l'association. ●

Clément Jacquet.

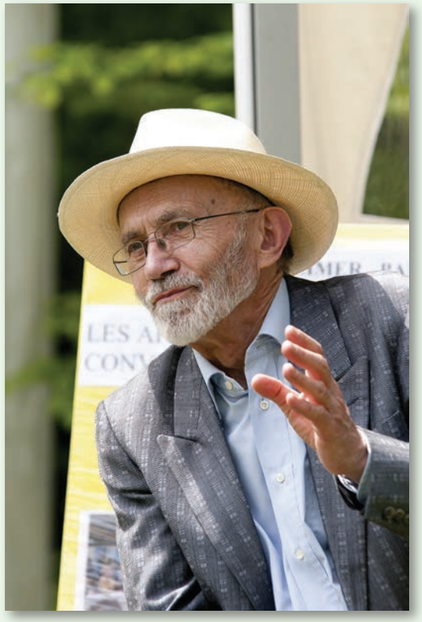

www.jcbaumier.com

Aux frontières du réel

L'art du pastel est au rendez-vous de la rentrée du château de l'Étang. Un événement suffisamment rare pour être souligné, la dernière exposition en la matière remontant à tout juste vingt ans, avec les œuvres de Robert Baudin.

La présente exposition offre à découvrir près de soixante-dix œuvres figuratives mais aussi et surtout abstraites de différents formats, réalisées par Jean-Claude Baumier, sociétaire des Artistes français et l'un des rares maîtres pastellistes de France.
L'intéressé s'est tourné vers cette technique voilà trente ans. « Je faisais de la BD et des affiches, du dessin au fusain, et de fil en aiguille… Ce que j'aime le pastel, c'est notamment la matière, son toucher. » Ainsi, l'artiste travaille le pastel sec… à l'eau. Une méthode tout à fait personnelle qui lui permet de créer des effets vaporeux à l'instar du Sfumato, une technique de peinture développée par Léonard de Vinci. « Mon approche diffère de bon nombre de pastellistes » précise Jean-Claude Baumier. « Communément, le pastel est utilisé pour réaliser des œuvres marquées par la précision, comme le portrait. Pour ma part, je ne travaille plus la précision. Nous sommes trois-quatre en France à tendre vers le moderne, l'abstraction. » Un parti pris artistique qui a mûri au fil du temps, à la lueur du regard du pastelliste. Une démarche originale faite de rêve et de poésie, nourrie aussi de musique. « Un artiste, c'est un créateur, pas un reproducteur. (…) Pour moi, tout ce qui est indistinct est beau. Ce qui m'importe, c'est que le tableau transmette avant tout une émotion plus qu'une représentation ; d'amener le public à penser qu'il y a quelque chose au loin, quelque chose qui est invisible. » Soit un voyage enchanteur au cœur de paysages, aux frontières du réel. ● **Arnaud Guihelm**

L'expo en bref
Galerie du château de l'Étang du jeudi 5 septembre au dimanche 29 septembre.
Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h30
Samedi et dimanche (en présence de l'artiste) de 14h à 18h.
Entrée libre. Fermé le lundi.

Les Bébés dans l'eau : l'éveil aux plaisirs aquatiques

Infos pratiques
Cours des Bébés nageurs.
Centre nautique de la Grande Planche.
Rue Maurice-Claret.
Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.
Tél : 02 38 79 03 50

Nous présentons avec les Bébés dans l'eau le deuxième volet de la série des activités municipales proposées à la piscine.

Un splash suivi d'un grand cri du bébé puis d'un grand rire de la maman. Les bébés dans l'eau sont un grand moment de bonheur partagé entre les nourrissons de 6 mois à 3 ans et leurs parents. Précisons qu'il s'agit de bébés dans l'eau et non de bébés nageurs. L'activité ne vise pas à apprendre la natation mais à initier les bébés aux plaisirs de l'eau. Chaque samedi matin, le centre nautique de la Grande Planche accueille des dizaines de bébés, accompagnés de maman, papa ou des deux parents. « L'objectif est d'arriver à rendre les enfants le plus autonome possible dans l'élément aquatique, explique Hervé Demarécaux, responsable de la piscine, qui assure les cours en compagnie d'autres maîtres nageurs. Il s'agit d'un éveil ludique avec des tapis, toboggan, ballons… Il n'y a pas d'exercice forcé ». Lancée en 1985, l'activité enregistre aujourd'hui 187 inscriptions. « On surveille dans l'eau pas hors de l'eau, poursuit Hervé. Les maîtres nageurs donnent des conseils aux parents, leur proposent des situations nouvelles. Nous leur demandons de laisser leur enfant vivre un léger risque, comme la chute ou l'immersion qui sont très formatrices. Mettre son bébé dans l'eau c'est, de la part des parents, une démarche éducative ». L'eau du petit bassin est chauffée spécialement à une température ambiante de 32 degrés. Les séances en groupe, rassemblent de 40 à 70 bébés et durent de 20 minutes à 2 heures, selon le développement psychomoteur, l'âge et l'expérience du nourrisson.

Donner le goût de la baignade

Les cours sont une source d'épanouissement, un espace de liberté pour le jeune enfant. Ils favorisent son éveil sensoriel (température, pesanteur, contact de l'eau…) et lui procure une découverte de l'eau associée au plaisir. L'activité favorise la motricité, l'autonomie, la confiance. La peur de l'eau n'existe pas chez le nourrisson. Il présente des dispositions optimales pour lui donner le goût de la baignade dans un environnement ludique. L'équipe pédagogique compte aussi un Maître nageur sauveteur spécialisé bébé dans l'eau (Yves) et une pédiatre référente, Chantal Coureau. « Les bébés dans l'eau permettent de vivre un moment privilégié et exclusif entre l'enfant et ses parents, explique Philippe Baudron, chef de bassin. C'est une des rares activités, en si bas âge, qui peut se faire en famille. On recommande aux deux parents d'être présents. Tout le reste va découler de cette découverte de l'eau ». Le bébé apprend à se sentir à l'aise dans l'eau et sous l'eau grâce au soutien que les parents lui apportent. Les Bébés dans l'eau sont une première étape d'un processus d'éveil qui se poursuit ensuite avec les Petits nageurs (3-6 ans). à cela s'ajoute, la pratique scolaire proposée à partir des grandes sections maternelles. Ce n'est qu'à partir de 6 ans que l'enfant, capable de coordonner les mouvements et d'assurer l'équilibre à la surface de l'eau, apprendra à nager. ●

Clément Jacquet

Le foyer Georges-Brassens fête ses trente ans !

Tout au long de l'automne, le foyer d'hébergement des personnes âgées souffle ses trente bougies à travers plusieurs rendez-vous festifs. Un anniversaire et des animations en prélude à d'importants travaux de rénovation.

On n'a pas tous les jours… Trente ans ! C'est en effet dès ce mois-ci que le foyer Georges-Brassens et ses résidents s'apprêtent à fêter comme il se doit son anniversaire. Pour ce faire, l'équipe de ce foyer d'hébergement pour personnes âgées, a élaboré tout un programme d'animations, autour de plusieurs temps forts.

Coup d'envoi des festivités, le jeudi 19 septembre, avec une fête en compagnie des voisins et des structures et associations partenaires du foyer (Club de l'image, Paroles d'habitants, Atelier loisirs créatifs…). Au programme, « Cité Solo », une comédie musicale créée et interprétée par une trentaine de personnes du Centre hospitalier Georges-Daumezon, en compagnie de l'association Scène Ouverte. Une représentation suivie d'un apéritif convivial.

Autre temps fort, le samedi 12 octobre, avec le repas pour les résidents et leurs familles, organisé et offert par le foyer Georges-Brassens. Un repas animé par le spectacle du Cabaret de Madame Sans gêne.

Le samedi 16 novembre se tiendra la cinquième édition du marché de Noël et portes ouvertes du foyer. Outre les nombreux stands et artisans présents, ce rendez-vous sera également l'occasion de réunir le temps d'un pot final de nombreux partenaires : infirmières, kinésithérapeutes, pharmaciens, aides à domicile… Sans oublier les services municipaux impliqués tout au long de l'année et les élus.

Le repas de Noël des résidents du foyer, le samedi 14 décembre, conclura, une fois encore de manière festive, ce trimestre d'animations.

Âge de maturité, âge de renaissance

Actuellement, le foyer Georges-Brassens accueille près de soixante quatre résidents d'une moyenne d'âge de quatre-vingt quatre ans. « En trente ans, la population qui fréquente le foyer a été sociologiquement modifiée, car à ses débuts c'était surtout des sexagénaires » note Christian Fromentin, Premier adjoint à la Ville. De fait, le foyer Georges-Brassens connaît actuellement un renouvellement important de ses pensionnaires. « On n'a jamais été confrontés au turn-over de cette année » souligne Annick Larigaudrie, conseillère municipale déléguée aux seniors.

Trois décennies de fonctionnement, des résidents à l'âge de plus en plus avancé… « Trente ans, c'est l'âge de la maturité, mais c'est surtout l'âge de la renaissance pour le foyer. » résume Christian Fromentin. Depuis décembre 2011, la Ville est en effet devenue propriétaire du bâtiment. « On l'a récupéré dans un état très vieillissant, mais désormais on peut envisager les travaux et les planifier, comme ce fut le cas pour les huisseries. » indique Annick Larigaudrie. D'importants travaux de rénovation sont prévus dès la fin de l'année. Réseau électrique, chauffage… « Il s'agit notamment de mettre le foyer aux nouvelles normes et de veiller à l'accessibilité. On œuvre avant tout pour le bien être des résidents » précise Christian Fromentin. En ce sens, les salles de bains de 71 appartements seront également réaménagées et refaites à neuf sur plusieurs mois, sans occasionner la moindre gêne pour les résidents. « Nous avons libéré quatre logements pour la durée des travaux » explique Annick Larigaudrie. Un sérieux " coup de jeune " ! « On espère que cela va permettre au foyer de voir arriver les années de manière sereine » conclut Christian Fromentin. Et les élus de rendre hommage à l'équipe et tout le personnel qui font vivre le foyer toute l'année. Un très bon anniversaire ! ●

Arnaud Guilhem

• En bref...

• Associations saranaises

La ville de Saran propose via ses différents outils de communication (Repères, Caractère, site internet) de relayer l'information de vos associations. Vous pouvez tout au long de l'année faire parvenir au service communication de la Mairie communication@ville-saran.fr les dates, lieux et horaires de vos manifestations. Pour faciliter l'échange, n'oubliez pas également de nous informer des changements des membres de bureaux ainsi que leurs coordonnées.

• Lutte contre le bruit

Un arrêté municipal en date du 23 juin 1998 réglemente les jours et horaires pendant lesquels certaines activités bruyantes de bricolage et jardinage sont autorisées : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• Facebook

En cliquant sur « J'aime » vous suivez l'actualité de la Ville sur votre page facebook (sorties culturelles, événements sportifs, informations municipales, les moments ludiques...). Venez nous rejoindre ! www.facebook.com/villesaran

Ramassage des encombrants

L'AgglO organise la collecte annuelle des objets encombrants pour les particuliers. Sur Saran, ces ramassages se dérouleront du 7 au 9 octobre avec un découpage de la commune en 3 zones.

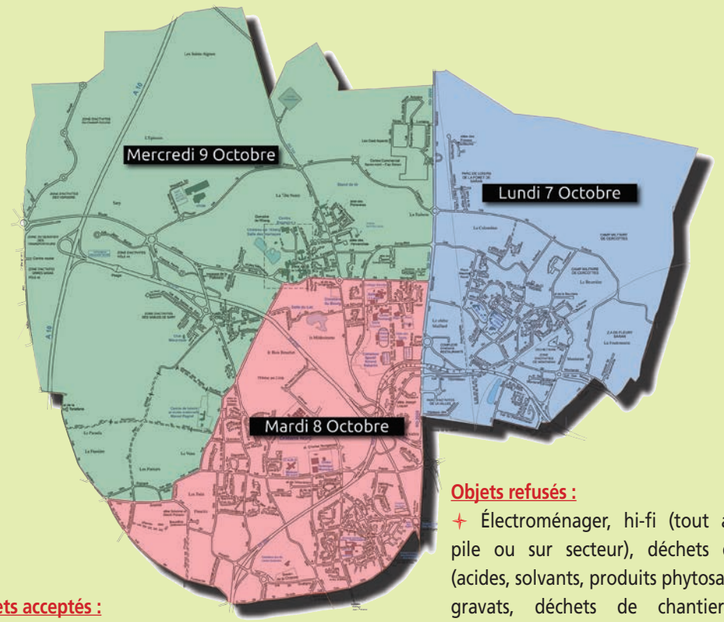

Objets acceptés :

+ Ferrailles, mobilier usagé, portes et planches, matelas et sommiers, moquette et carrelage, cartons et gros emballages, déchets de petits travaux de bricolage.

Objets refusés :

+ Électroménager, hi-fi (tout appareil à pile ou sur secteur), déchets dangereux (acides, solvants, produits phytosanitaires...), gravats, déchets de chantiers, pneus, amiante, végétaux, piles et batteries, huiles de vidange, ordures ménagères, déchets explosifs (bouteilles de gaz...).

Merci de sortir vos encombrants la veille au soir. Pour le bien de tous, veillez lors du dépôt de ces ordures sur le trottoir de ne pas gêner la circulation des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Information travaux

Travaux préalables à la création de la liaison entre la RD2020 et la RD97

Défrichement et diagnostic archéologique

Septembre-octobre 2013

Nature des travaux

La communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire **va procéder à des travaux préalables à la requalification de la liaison entre la RD2020 et la RD97. Ces travaux consistent à réaliser un défrichement le long de cet axe ainsi qu'un diagnostic archéologique.**

La suite des travaux consistera à élargir la voie et à créer une piste cyclable dédiée aux piétons et aux cycles sur un premier tronçon situé entre la rue du Polygone et la RD97. Ces travaux démarreront à partir de la fin du premier semestre 2014, pour une durée d'un an.

Organisation pratique durant les travaux

La circulation sera alternée au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Adelina Vieira et Thomas, entourés de Maryvonne Hautin, Françoise Diaz et Patrick Roussel, président d'Oréliance.

Thomas, premier bébé saranais

C'est le mardi 13 août à 10h44 que Thomas a vu le jour à Saran. Un bébé d'autant plus unique qu'il restera comme le premier nouveau né de la maternité du nouveau pôle santé.

47 cm et 3kg 270. Thomas, né par césarienne « est arrivé assez vite et ça c'est très bien passé. J'ai eu le bébé de suite dans les bras. » explique sa maman, Adelina Vieira.

Pour son premier enfant, cette orléanaise de 34 ans a fait le choix de la clinique. « Le suivi avant la naissance a été très bien fait. Le personnel est très humain, c'est très important pour une maman. »

Dès le lendemain, Maryvonne Hautin et Françoise Diaz ont rendu visite à Thomas et à sa maman. Tous deux se sont vus offrir un bouquet de fleurs et une peluche de la part de la municipalité. Une maman « Un peu fière quelque part d'inaugurer cette polyclinique ».

Tous nos vœux de bonheur à la maman et à l'enfant. ● **A.G.**

L'ancienne zone franche se modernise

© Agence Ruillier & Architectes Associés - Paris

Après Carrefour avec la création de la galerie marchande Cap Saran, c'est la partie nord du Centre commercial des Cent Arpents qui se modernise. En effet, la copropriété des magasins les plus au nord va rénover la totalité des façades et réaménager complètement le parking. Ce sont donc les magasins Babou, Bébé 9, Maxitoys, Literieland, Mim, Jean Delatour, Aubert, Leader Price, Casa, et Boulanger qui vont bénéficier d'une façade plus moderne et plus esthétique. ●

Le Chiffre du Mois

22 septembre

FAMILLATHLON

Famillathlon c'est reparti le 22 septembre 2013 !

Cette année encore, l'association Famillathlon se mobilise et organise sa grande journée de rencontres sportives en famille dans de nombreuses villes de France, dont Saran pour le Loiret.

Comme tous les ans depuis 2005, l'association renouvelle son souhait d'associer deux notions importantes : le sport et la famille au travers d'une journée ludique et sportive. Cet évènement connaît un succès grandissant et rassemble toutes les générations.

Le Famillathlon :

- **Fédère** et permet de partager des valeurs positives.
- **Offre** à un large public le contact avec le monde du sport et de la prévention santé.
- **Fait connaitre** à tous les bienfaits du sport sur la santé.
- **Développe** le plaisir de pratiquer ensemble une activité ludique dans le respect des différences.

L'Asfas triathlon participe pour la deuxième année consécutive au Famillathlon, événement familial labellisé par le Comité national olympique et sportif français « Santé vous sport ».

Lors de cette journée, des acteurs de la prévention santé et de la solidarité seront présents dans le but d'informer les familles sur les bienfaits d'une activité physique et d'une bonne nutrition ainsi que sur les risques des addictions. ●

Rendez-vous au Complexe de la Grande Planche, 146 rue Maurice-Claret le dimanche 22 septembre de 10 h à 17 heures.

• En bref...

• Obtenir un composteur

Pour alléger votre poubelle et valoriser vos déchets de cuisine et de jardin, l'AgglO vous informe et vous équipe, que vous viviez en maison avec jardin ou en appartement. Contactez la Direction de la Gestion des Déchets de l'AgglO au 02 38 56 90 00 pour connaître les modalités d'attribution.

• Sport et handicap

Reprise des activités des ateliers sportifs pour personnes en situation de handicap (renforcement musculaire tous les mercredis de 9h30 à 11h ; ateliers aquatiques tous les vendredis de 16h15 à 17h). Ces ateliers sont réservés aux saranais et encadrés par des éducateurs sportifs de la Ville. Les places sont limitées.

Renseignements et inscriptions 02 38 80 34 05.

• Centre nautique

Le centre nautique sera fermé au public pour vidange du 2 au 15 septembre inclus.

• Listes électorales

2014 est une année d'élection. Pensez à venir vous inscrire à l'accueil de la mairie ou en ligne www.ville-saran.fr Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013.

Murielle Lambert : La vie à bras le corps

Athlète handisport de handbike, vélo à propulsion manuelle, Murielle Lambert se classe dans le Top 5 mondial. Après avoir participé aux Jeux paralympiques de Londres elle prépare ceux de Rio, en 2016. Elle était invitée aux Rencontres Saranaises les 8 et 9 juin derniers.

Dynamique, pétulante, coquette. Dotée d'un caractère bien trempé et d'une grande force intérieure, Murielle Lambert par sa joie de vivre et ses résultats sportifs incarne la réussite. L'athlète handisport est à 54 ans la porte-drapeau française dans sa disciple, rattachée au cyclisme. « L'âge ne compte pas, c'est ce qu'on a dans le ventre, explique-t-elle. Avec le vélo j'ai donné un sens à ma vie. Je m'accroche à mon bout de fer ». La championne de handbike, vélo à bras manuel, a le sens de la formule. Originaire d'Épernay et aujourd'hui licenciée au Handbike Élite de Montargis, Murielle est la seule rouleuse en France alors que la discipline est représentée par une cinquantaine hommes. Invitée par la mairie lors des Rencontres, elle a rencontré le public, participé à des animations, témoigné, parlé de son ambition pour Rio 2016 et aussi évoqué ses combats.

Le vélo comme thérapie

« J'ai eu la polio à 18 mois et à l'âge de 42 ans, on s'est aperçu que je respirais mal », explique Murielle, vêtue de la tenue officielle des J.O. C'est sur le tard qu'elle s'est mise au sport, suite à ces soucis respiratoires et pulmonaires. Son médecin lui prescrit la pratique du vélo pour soigner un asthme profond. Son premier handbike est financé par la Sécurité sociale, comme outil de rééducation. Son pneumologue lui conseille de faire le tour de l'église de sa commune. « Très vite j'ai roulé cinq, puis dix, puis quinze kilomètres, précise-t-elle, puis les 21 bornes et les 42. Les journaux qui trouvaient cela étonnant ont parlé de moi ». Sollicitée, elle signe alors une licence sportive au Stade Français de Paris. Dans la foulée elle devient championne de France sur 42 km en 2003. Elle se prend au jeu et, au fil des entraînements et des compétitions, se hisse au sommet. « Mon sport c'est vital, assure-t-elle. J'ai besoin de me faire mal, de combattre le mal par le mal. De savoir ce dont je suis capable. Je ne me donne aucune limite ». Championne de France à huit reprises, Murielle devient championne d'Europe en 2006 et Vice-championne du Monde en 2008. Malgré tous ces bons résultats, elle ne participe pas aux Jeux olympiques de Pékin. « Je n'ai pas pu partir faute de moyens de la part de la Fédération, se souvient-elle. C'est une injustice qui me reste au travers de la gorge car elle y a envoyé des athlètes masculins. Il y a une marge entre les hommes et les femmes ». Partie remise, car quatre an plus tard, son abnégation et son travail sont récompensés, avec une participation aux J.O de Londres. « J'étais l'aînée de tous les athlètes français, y compris les valides », sourit-elle. Murielle s'aligne sur deux épreuves, catégorie H3 paracyclisme : La course contre la montre et la course en ligne. Elle prend la huitième place en finale sur la première et, victime d'un pépin mécanique, doit abandonner lors de la seconde. « Nous avons couru sur un circuit automobile, avec des côtes à 14 %, se souvient-elle avec émotion. C'est impressionnant tout ce public. Mais je suis déçue car la chaîne de ma roue s'est cassée et j'ai été disqualifiée. Je n'ai pas pu préparer mes Jeux comme j'aurais aimé car nous avons été avertis de notre participation deux mois seulement avant les épreuves. Je mets maintenant tout en œuvre pour participer à ceux de Rio en 2016. Je me suis lancé ce défi ».

Envie d'être comme tout le monde

Et en effet, Murielle Lambert, se donne les moyens de son ambition. Jugez en plutôt ! « Après mes quatre heures de rééducation que je fais chaque matin depuis 53 ans, je parcours 40 à 50 kms l'après midi, suivis d'une demi-heure de musculation-cardio », explique celle qui court les 42 km en 1h20' et les 100 bornes en trois heures. Elle s'est attachée récemment les services d'un coach particulier mais regrette le manque de reconnaissance et les difficultés pour trouver des financements pour le matériel et les déplacements : « Mon vélo, avec toutes les roues, coûte 35 000 euros. Je cherche des sponsors mais il faut lutter cinq fois plus que les valides pour être aidé ». Allongée sur son tricycle en fibre de carbone ultra légère qui pèse pas plus de dix kilos, elle roule à 33 km à l'heure avec des pointes à 50, et même à 80 dans les descentes. Un vrai bolide. « Au niveau des bras j'envoie jusqu'à 80 kilos en explosif. Tout est dans les épaules et les dorsaux. Il ne faut pas manger des shamallow ! », sourit la handbikeuse. Et lorsqu'on lui demande ses qualités, elle évoque : « Le mental, la souplesse, le haut du corps. Je me suis toujours habituée à travailler avec les bras ». Et d'ajouter : « Et je suis fair-play ». À voir son enthousiasme communicatif et sa vivacité on en oublie son handicap. « Je ne me sens pas handicapée. J'ai envie d'être comme tout le monde. De vivre ma vie le plus joliment possible, avec ma différence. Et j'aimerais transmettre mon savoir-faire à d'autres jeunes filles. Je suis une excitée de la vie. Quand on a connu huit centres pour handicapés dans ses quinze premières années, on ne peut pas penser qu'à soi. J'aime les autres ». Murielle était invitée par la mairie lors des Rencontres Saranaises. Elle s'est vue remettre à cette occasion la Médaille des sports de la Ville. Elle a aussi fait une démonstration de sa discipline. En compagnie de plusieurs jeunes de l'USM cyclisme Murielle a effectué trois tours de handkike dans le quartier du Bourg. « C'est un exemple pour les personnes handicapées mais aussi pour les valides, dit Jacques Mazzuca, adjoint municipal aux sports. Et puis quelle modestie, quelle simplicité ! Pour moi Murielle c'est la joie, la bonne humeur, le sourire ».

« Il y a des gens motivés, qui pensent à nous »

Le handicap, au sens large, avait, comme tous les trois ans, une place importante lors des Rencontres. Citons la présence de la Fédération des Paralysés de France, de Dialogue autisme, de l'ADAPEI, de l'EHEO (enfants ostéopathes) de la Fédération handisport et sports adaptés, de Handichien. Sans oublier le débat sur le handicap et une chorale de l'ESAT des Cent Arpents. « L'objectif est de valoriser et de sensibiliser à la question du handicap, explique Béatrice Maridet, responsable du service logement et handicap à la ville. De permettre un autre regard sur le handicap qui est une question transversale et qui concerne l'aménagement, les déplacements, l'accueil des écoliers... Murielle par sa simplicité, sa gentillesse est quelqu'un de très accessible et qui a envie de partager. Les gens qui l'ont rencontrée pendant le week-end des Rencontres ont vécu quelque chose de fort. Je la remercie et je salue son côté chaleureux et humain. Elle démontre que lorsqu'on est en situation de handicap on peut faire des choses, avec des performances sportives intéressantes ». Et Murielle Lambert de conclure : « Quand je vois tout ce que fait Saran sur le plan de l'accueil, des sportifs, du handicap. Il y a des gens motivés et qui pensent à nous. Beaucoup de villes pourraient s'en inspirer ». ● **Clément Jacquet**

« La disparition de deux personnes qui ont marqué par leur travail au quotidien pour la population, l'image de Saran »

Maryvonne Hautin.

Roger Barret, un homme de conviction et de cœur

Premier adjoint municipal de 1977 à 1989, fondateur du comité saranais du Secours populaire, Roger Barret nous a quittés en juin.

Roger Barret, fut premier adjoint au maire de Saran, délégué aux finances et à l'urbanisme, pendant deux mandats, de 1977 à 1989, dans l'équipe PC de Michel Guérin. Il a tiré sa révérence le 18 juin, à l'âge de 88 ans. Militant engagé politiquement et syndicalement, ce fils de cultivateur, né à Cravant, a effectué l'ensemble de sa carrière professionnelle à Électricité Gaz de France. Syndicaliste à la direction des cadres CGT d'EDF-GDF. Roger Barret, homme de conviction et de combat, avait dans sa jeunesse rallié un mouvement de résistance dans le maquis de Marchenoir, pendant la Seconde Guerre mondiale. Il était écouté et reconnu pour ses qualités humaines, tant de la part du personnel, de la direction d'EDF, que de ses adversaires politiques. Il fut secrétaire départemental du Parti communiste durant trois ans.

« Roger est arrivé à Saran, dans les années 70 et y a poursuivi son engagement politique, explique Michel Guérin, maire honoraire. Je l'ai pris dans mon équipe en 1977 comme premier adjoint car c'était un gars solide politiquement, dont j'avais toute confiance ». Roger Barret avait fait partie après la Libération, pendant deux ans, de l'équipe municipale d'Orléans avec M. Rigual, puis été de nouveau élu en 1953 pour six ans.

Un organisateur de premier plan

Parmi les équipements majeurs réalisés durant ses deux mandats à Saran (77-89), citons le Centre nautique, le centre Jacques-Brel et le Foyer Georges-Brassens. Modeste, intègre, pondéré, Roger Barret manifestait de très grandes qualités dans les négociations. « Il a dirigé les finances de la ville à mes débuts de maire avec dextérité, méthode et organisation, poursuit Michel Guérin. Il plaçait l'homme au cœur de ses actions ». Toute sa vie Roger Barret a assuré de grosses responsabilités syndicales et politiques. Il a été, avec Michel Guérin, l'un des fondateurs de l'association des crématistes du Loiret. Il créa en 1991 le comité local du Secours populaire dont il assura pendant de nombreuses années la présidence. « Discret, patient, à l'écoute, très tolérant, Roger était un homme de cœur, un homme de conviction et de solidarité, assure Pierre Moreau, président régional du Secours populaire. Il s'est beaucoup impliqué pour qu'un comité du Secours populaire voit le jour à Saran. Il s'est beaucoup donné pour cette association dont il partageait les valeurs et les buts autour de sa devise « Tout ce qui est humain est nôtre ! ». Autre témoignage : celui de José Santiago, adjoint municipal délégué aux travaux et à l'environnement qui a été son voisin rue du Polygone. « En tant qu'élu il m'a guidé, assure l'édile. C'était un homme qui trouvait toujours une solution, avait toujours le mot juste, voyait les choses calmement et clairement. Il avait le don d'écouter et d'aider. Il était apprécié de tous dans le quartier ». Ses obsèques se sont tenues le 24 juin au crématorium du cimetière des Ifs. ●

Lucien Loiseau : trois mandats au service des Saranais

Lucien Loiseau est décédé le 30 juin à l'âge de 92 ans. C'est une grande figure socialiste saranaise qui disparaît.

Lucien Loiseau a accompli dix-huit années de mandat électif au service des Saranais. Il fut élu PS de 1953 à 1965, dans l'équipe de Robert Moreau, puis de 1971 à 1977, sous une liste PS-centre droit, comme Premier adjoint en charge de l'éducation nationale, la restauration, le centre de loisirs, les sports, les transports scolaires. « C'était un républicain, un laïc et un démocrate », dit Michel Guérin à son propos. Lucien Loiseau était issu d'un famille historique saranaise. Après avoir travaillé dans la culture fruitière et maraîchère, il intégra la SNCF en 1945 (au service des mouvements) et y fit toute sa carrière professionnelle. Il entra en politique à la SFIO dans les années d'après-guerre et devint syndicaliste FO-SNCF. Lucien Loiseau était très impliqué dans le tissu associatif saranais puisqu'il fit partie de la fanfare « Le Réveil de Saran », fut, sur le plan sportif, président fondateur de l'Amicale laïque post-scolaire et participa activement, de nombreuses années, au Comité des fêtes.

Travailleur, sincère et philanthrope

Parmi les réalisations effectuées sous ses mandats citons entre autres la salle Jean-Landré et le collège Montjoie. Jeune retraité SNCF, Lucien Loiseau devint délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) pour Saran. Titulaire des Palmes académiques, il fut mandaté par l'Inspection académique pour visiter les équipements scolaires (classes, cantines...). Etablissait un rapport qu'il présentait ensuite à la municipalité pour d'éventuels travaux ou mises aux normes. « Il était dans le domaine assez sincère pour faire apparaître quelques différences politiques, reconnaît Michel Guérin. Malgré quelques tensions nous avons toujours entretenu des relations courtoises ». Lucien Loiseau a passé ses trois dernières années à la maison de cure, à la demande de ses cinq enfants. Michel Guérin a prononcé un discours à la mémoire du défunt lors de ses obsèques qui ont eu lieu le 4 juillet au cimetière du Bourg : « Lucien Loiseau était un gros travailleur, il aimait la fonction d'administrateur communal. Il aimait les Saranais ». ●

Clément Jacquet

Portes ouvertes « Découverte »
Samedi 7 septembre
Base de trial,
rue du Ran d'Abbas à Saran.
De 14h à 17h30.
Ouvert à tous.

usmsaranvtt.com
(rubrique « Le Trial »)
trial@usmsaranvtt.com
Rémy Durville
Tél. : 06 82 20 77 43

Aller plus haut

Discipline relativement récente et méconnue, le VTT trial (ou « Bike trial ») compte ses adeptes sur Saran, au sein de l'USM VTT. Une activité qui nécessité agilité, concentration et sens de l'équilibre. À découvrir lors des portes ouvertes du samedi 7 septembre. Présentation.

Si le VTT (ou Vélo Tout Terrain) a su trouver bon nombre de pratiquants au cours des dernières décennies, il a également engendré des disciplines à part entière. Tel est le cas du VTT Trial (ou " Bike trial "), une activité spectaculaire qui a actuellement le vent en poupe au niveau national. « Le VTT trial existe depuis une vingtaine d'année, il est né à partir du Trial moto, pratiqué en Espagne. C'est un sport récent donc relativement méconnu » explique Rémy Durville, pilote et entraîneur au sein de la section de l'USM Saran, une des deux clubs en région Centre. « C'est une discipline qui consiste à passer des obstacles naturels ou artificiels en VTT, avec différentes techniques de franchissement, le but principal étant de ne pas poser le pied par terre. » Pour ce faire, oubliez le classique VTT. Le deux roues utilisé est en effet bien particulier. La maniabilité prime. Celui-ci ne dispose donc ni de selle, ni de suspension, ni de cale-pieds, est relativement léger (De 7 à 9 kg) et bénéfice de freins hydrauliques puissants, pièce maîtresse de l'engin. « C'est un sport qui se pratique à très grande vitesse et tout le temps debout, sur les pédales. Il s'agit de se fléchir et de se détendre au maximum » précise Rémy Durville, adepte du VTT Trial depuis douze ans. Une paire de gants, des protèges-tibias, un casque obligatoire viennent compléter l'équipement.

Un sport extrêmement impressionnant

Pour l'heure, la section saranaise compte une douzaine de pratiquants, principalement des garçons de 8 à 15 ans, encadrés par Rémy Durville et Julien Parent. « Le VTT Trial est classé comme « sport extrême », en fait, il est extrêmement impressionnant » plaisante Rémy Durville. « On a parfois du mal à récupérer des licenciés, car notre niveau est impressionnant. Donc le public pense qu'il n'y arrivera jamais. (...) On est souvent perchés sur des hauteurs, avec du vide autour, mais ça reste de l'escalade à vélo. Les chutes éventuelles sont quasi à l'arrêt, donc moindres. En quinze ans de pratique, je ne me suis jamais rien cassé. »
Sens de l'équilibre, coordination, capacités d'analyse, de lecture de parcours, souplesse, concentration... Telles sont les principales qualités requises pour la pratique de cette discipline. Une discipline certes spectaculaire, qui permet « De développer plein de qualités et prendre confiance en soi. ». Tout au long de l'année, les trailistes VTT s'adonnent à leur sport le samedi matin ou après-midi à la base de la rue du Ran d'Abbas qui jouxte le Club méca. « On n'est pas nombreux donc on s'arrange. L'entraînement se fait sur différentes zones de quatre à cinq obstacles et de différents niveaux de difficulté. (...) Pour pratiquer, on commence à prêter des vélos, pour essayer, on peut également prêter à l'année avec une caution. » précise Rémy Durville. Outre les entraînements, la saison est ponctuée par les compétitions. « L'une des caractéristiques du VTT Trial, c'est qu'il offre la possibilité de participer à des compétitions nationales, européennes et mondiales et de côtoyer les plus grands pilotes, les meilleurs mondiaux. Cinq français figurent dans le top 10 ! ». Ainsi, entre novembre et mai, la section dispute le trophée régional Île de France, qui comporte 5/6 manches. « Depuis 4/5 ans, on organise une manche de ce trophée à Saran avec la participation de 70 à 90 concurrents, soit une douzaine de pilotes par catégorie. Ce rendez-vous est basé sur le bénévolat, avec un barbecue. Ça fait une belle journée. »

Arnaud Guilhem

Adeptes des sensations fortes, ne ratez pas la journée découverte du samedi 7 septembre.

Noces de diamant et anniversaires

Samedi 15 juin, Josette et Roger Ruffier ont fêté leurs soixante ans de mariage et leurs 80 ans dans les salles du centre Marcel-Pagnol.
Enfants, petits enfants, arrière-petits-enfants, frères et sœurs, amis et proches, plus d'une soixantaine de personnes, dont Michel Guérin et son épouse, étaient présentes afin de célébrer ce double événement.
C'est le 6 juin 1953 à Saran, que Josette, l'orléanaise et Roger, natif de la rue du Bois Joly se sont dit oui. De leur union naîtront cinq enfants et ainsi une grande et belle famille.
Josette, mère au foyer et Roger, conducteur électricien à la SNCF jusqu'en 1983 et membre du conseil municipal depuis 1990, actuellement vice-président de l'Agglo, ont toujours veillé à l'entretien des liens familiaux. « On réunit toute la famille proche au moins une fois par an » indique Roger Ruffier. Après leurs noces d'émeraude dans le Périgord, puis leurs noces d'or au Grand Liot, leurs noces de diamant et leurs quatre-vingt ans constituaient donc un nouveau rendez-vous familial. Et quel rendez-vous ! « Ce fut surtout une belle journée de rassemblement familial, une agréable satisfaction. Nous avons été gâtés par les cadeaux » résume avec pudeur Roger Ruffier.
Joyeux anniversaires et meilleurs vœux à tous deux ! ● **A.G.**

Nitrates en augmentation : attention à la consommation d'eau

Du fait de l'augmentation régulière de la teneur en nitrates liée à des pratiques agricoles intensives sur la nappe de Beauce, la consommation de l'eau du robinet est provisoirement déconseillée par mesure de précaution à Saran aux femmes enceintes et pour la confection des biberons. Provisoire en effet, car pour remédier à cette situation, la ville de Saran a lancé depuis plusieurs années un ambitieux programme en matière d'eau potable. Cette mesure de précaution cessera donc prochainement avec la distribution d'une eau de meilleure qualité grâce à la mise en service :
- d'un nouveau château d'eau au Parc de Loisirs de la Forêt ;
- de nouveaux forages réalisés dans des zones protégées, à la Tuilerie et dans la forêt domaniale d'Orléans sur la commune de Chanteau.

État civil

Naissance

Hector Le Tumelin – 2 juin
Béni-Jacob Karege – 4 juin
Rayan Ledoux- 4 juin
Enzo Baldaia Teixeira – 7 juin
Sacha Fraisy – 10 juin
Éliott Belouet – 15 juin
Manoa Marre Sanchez – 20 juin
Noah Touraine – 21 juin
Harenatinay Deny – 25 juin
Eden De Carvalho – 27 juin
Mata'aho Fiafialoto – 30 juin

Mariage

Julien Louviaux – Mary-Laure Cavereau - 15 juin
Édouard Grossier – Syhem Belhimeur – 15 juin
Philippe Chérel – Muriel Jatteau – 15 juin
Noredine Djouaber – Delphine Dauvois – 15 juin
Julien Boucher – Audrey Carme – 22 juin
Fabrice Cluzeau – Florence Vincent – 29 juin

Décès

Yvette de la Torre – 87 ans
Jean-Pierre Guyolot – 62 ans
Carmen Greslon – 86 ans
Renée Wilk – 88 ans
Jeannine Charrier – 84 ans
Jeannine Brusseau – 86 ans
Jean Minière – 75 ans
Lucien Loiseau – 92 ans
Charles Andrae – 77 ans
Josefa Lahilla – 89 ans

L'image du mois

Photographie de Mme Annie Théodet
«Quelle» à travers les grilles, RD 2020
Quelle ! Telle une fleur fanée